

Accompagnement des propriétaires dans la rénovation et l'adaptation de leur logement sur Grand Cognac

Le Guichet Unique "Grand Cognac Rénov'" à votre écoute !

Dans le cadre de la mise en œuvre de son Programme Local de l'Habitat (PLH) 2020-2026, Grand Cognac a mis en place un **Programme d'Intérêt Général (PIG) et une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Renouvellement Urbain (OPAH-RU) multisites**.

Le 19 juin 2023, les conventions générales ayant pour objectif commun d'améliorer les logements privés sur le territoire, ont été signées entre l'Etat, Grand Cognac et les partenaires (l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), les communes de Châteauneuf-sur-Charente, Cognac, Jarnac et Segonzac ainsi que Procivis).

Avec la mise en place de ces deux dispositifs (PIG et OPAH-RU), pour **une durée de 5 ans** (2023-2027), **Grand Cognac** vous propose des solutions pour vous permettre d'améliorer votre logement.

Par le biais de **Grand Cognac Rénov'**, votre Communauté d'agglomération s'engage dans une politique globale d'aide à la rénovation de l'habitat privé.

Le **Guichet Unique** d'entrée de Grand Cognac Rénov' vous oriente vers les dispositifs adaptés à vos besoins et les différentes aides mobilisables (rénovation énergétique, adaptation de votre logement liée à la perte d'autonomie, conventionnement de logement,..). Cette plateforme s'adresse autant à vous **propriétaires occupants aux revenus modestes et très modestes** pour lutter contre la précarité énergétique et permettre votre maintien à domicile (personnes âgées et ou handicapées), qu' à vous **propriétaires bailleurs** dans le cadre du conventionnement de vos logements. L'idée étant de favoriser une offre locative accessible et qualitative sur le territoire dans le parc privé.

Dans le cadre **du PIG et de l'OPAH-RU de Grand Cognac**, vous bénéficierez d'une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage **neutre et gratuite** qui vous apportera un accompagnement administratif, technique et financier pour vous aider à la définition de votre projet de rénovation et / ou d'adaptation de votre logement. Le Bureau d'Études Urbanis, opérateur en charge du suivi-animation de ces deux dispositifs, sera votre interlocuteur unique tout au long de votre projet.

Demande d'informations et prise de rendez-vous au 05.17.22.82.50 - grandcognacrenov@grand-cognac.fr

Infos utiles : site internet Grand Cognac - Rubrique Vivre et participer - Page Logement et Habitat : <https://www.grand-cognac.fr/vivre-et-participer/logement-et-habitat/ameliorer-son-logement>